



www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2017- 62 du 27 juin 2017**

**OBJET – Attribution du marché de fourniture de carburants pour les véhicules de la Communauté de Communes du Briançonnais**

*Rapporteur : M. le Président*

L'an deux mille dix-sept, le 27 juin à 18 h30, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Briançonnais se sont réunis en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sur la convocation qui leur a été adressée le 21 juin 2017, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 37

Présents : 28 de la délibération n°2017-41 à 2017-56  
29 de la délibération n°2017-57 à 2017-64  
28 de la délibération n°2017-65 à 2017-67

Pouvoirs : 6 de la délibération n°2017-41 à 2017-56  
5 de la délibération n°2017-57 à 2017-67

**Secrétaire de séance :** M. Olivier FONS.

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU (jusqu'à la délibération n°2017-64), Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2017-57), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

**Avaient donné pouvoir :** M. Emeric SALLE à M. Gilles PERLI  
M. Jean-Marius BARNEOUD à Mme Catherine VALDENNAIRE  
Mme Marie MARCHELLO à Mme Renée PETELET (de la délibération n°2017-41 à 2017-56)  
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER  
Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN  
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM

**Etaient absents :** M. Guy HERMITTE  
Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC  
M. François BOULANGER

**Considérant** qu'en raison de l'arrivée à terme du contrat actuel, il a été nécessaire de lancer une consultation relative à la fourniture de carburant, pour l'ensemble de la flotte des véhicules de la collectivité,

**Vu** le type de marché retenu, soit un accord-cadre mono-attributaire avec minimum et maximum annuels (art. 80 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics), d'une durée de 36 mois et composé des trois lots suivants :

**Lot n°1: Fourniture de carburant et de cartes accréditatives pour véhicules de service, sur le territoire national** (carburant = Gazole, Gazole de type « résistant grand froid -15 °C, Essence sans plomb 95 et Essence sans plomb 98)

Montant minimum annuel : 5 000 euro(s) H.T

Montant maximum annuel : 15 000 euro(s) H.T

**Lot n°2 : Fourniture de carburant et de cartes accréditives pour véhicules de service et poids lourds** (carburant = Gazole et Gazole de type « résistant grand froid -15 °C)

Montant minimum annuel : 50 000 euro(s) H.T

Montant maximum annuel : 150 000 euro(s) H.T

**Lot n°3: Fourniture d'additif type ADBLUE pour moteurs Diesel poids lourds et de cartes accréditives**

Montant minimum annuel : 500 euro(s) H.T

Montant maximum annuel : 2 500 euro(s) H.T

**Vu** la consultation lancée sous forme d'appel d'offres ouvert (art. 67 et suivants du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics),

**Vu** le Procès-Verbal de la Commission d'appel d'offres du 13/06/2017 relatif à l'attribution de ces marchés,

**Considérant** que les crédits nécessaires ont été portés au budget,

**Le conseil communautaire à l'unanimité**

- Autorise Le Président à signer le marché du lot n°1, avec l'entreprise suivante désignée attributaire par la Commission d'appel d'offres :

*Lot 1 : Fourniture de carburant et de cartes accréditives pour véhicules de service, sur le territoire national, à l'entreprise **TOTAL MARKETING SERVICES**, dont le siège est sis **24 Cours Michelet La défense 10 – 92069 La défense Cedex** pour un montant annuel estimé de **8 290,23 euros € H.T.***

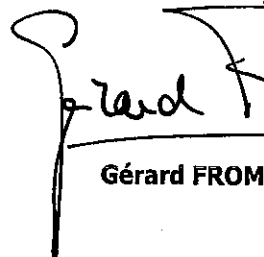
- Autorise Le Président à signer le marché du lot n°2, avec l'entreprise suivante désignée attributaire par la Commission d'appel d'offres :

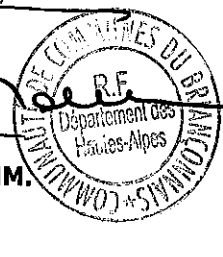
*Lot 2 : Fourniture de carburant et de cartes accréditives pour véhicules de service et poids lourds de la CCB, à l'entreprise **PHILIPPE SEZANNE PRODUITS PETROLIERS**, dont le siège est sis **31 Avenue Général De Gaulle – 05100 Briançon** pour un montant annuel estimé de **87 840.00 euros € H.T.***

- Prend acte que le lot n°3 étant resté infructueux faute d'offres déposées.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,

  
Gérard FROMM.



Date affichage : **07 JUL. 2017**